

L'Assurance Maladie lance une campagne de sensibilisation en faveur d'un diagnostic précoce de l'insuffisance cardiaque

Détérioration de la qualité de vie, hospitalisations répétées¹, décès²... l'insuffisance cardiaque est une maladie chronique lourde de conséquences, qui concerne 1,5 million de personnes en France et devrait progresser de 25% tous les 4 ans³. Ce nombre est sous-estimé car les malades tardent à être diagnostiqués. Elle touche majoritairement les personnes de 60 ans et plus, mais son incidence s'accroît néanmoins avant 55 ans, comme dans d'autres pays européens, en raison d'habitudes de vie délétères à la santé (tabagisme, sédentarité, alimentation).⁴ Conséquence de l'amélioration de l'espérance de vie, elle continue d'augmenter avec l'âge, et touche 10% des personnes de 70 ans et plus⁵.

Elle est pourtant insuffisamment connue des séniors, comme le souligne une étude de BVA menée en juin 2022 pour l'Assurance Maladie⁶. Seulement 19% d'entre eux peuvent citer spontanément l'un des 4 signes d'alerte de l'insuffisance cardiaque – essoufflement inhabituel, prise de poids rapide, œdèmes des pieds et des chevilles et fatigue excessive.

Présents isolément, ces 4 symptômes ne sont pas spécifiques de la maladie mais leur association ou leur récente survenue doivent faire penser à une insuffisance cardiaque. Ces 4 signes sont à surveiller, surtout après 60 ans et en particulier pour les personnes déjà diagnostiquées car ils représentent une aggravation de la maladie pouvant entraîner une décompensation, voire une hospitalisation. Dans tous les cas, **il est crucial de se rapprocher de son médecin au plus vite** pour que le diagnostic soit confirmé dans les meilleurs délais et la prise en charge initiée.

Afin que cette affection ou son aggravation soient détectées le plus tôt possible, **l'Assurance Maladie lance, le 25 septembre, une campagne nationale de sensibilisation sur l'insuffisance cardiaque et ses signes d'alerte.**

Des signes d'alerte insuffisamment connus et abordés par les patients de plus de 60 ans avec leur médecin

Si la majorité des séniors interrogés par BVA (94%) connaît de nom l'insuffisance cardiaque, près de la moitié (45%) ne sait pas ce qu'est cette maladie. Celle-ci est méconnue aussi bien quant à la possibilité de la prévenir que pour son caractère incurable : seuls 40% des séniors ont conscience qu'on ne peut pas en guérir et ils ne sont que la moitié à savoir qu'on peut éviter son apparition.

De plus, ils peinent à identifier ses signes d'alerte : si l'essoufflement (83%) et la fatigue (82%) sont bien désignés comme symptômes de la maladie, les œdèmes (62%) et la prise de poids rapide (26%) le sont beaucoup moins.

Seulement 3 séniors sur 5 iraient consulter leur médecin en constatant une prise de poids rapide (61%) alors que près de 9 sur 10 ont bien conscience qu'il s'agit d'un problème. De plus, ils déclarent ne pas évoquer systématiquement la survenue d'un de ces symptômes avec leur médecin (selon le symptôme, entre 56 et 68% omettent de lui en parler à chaque fois). Enfin, en moyenne, les médecins évoquent les signaux d'alerte de l'insuffisance cardiaque avec un peu plus d'1/3 de leurs patients de plus de 60 ans (36%).

Une campagne d'information pour mieux reconnaître les signes, diffusée en télévision, radio et presse écrite

A quelques jours de la Journée Mondiale du Cœur du 29 septembre, l'Assurance Maladie déploiera une campagne nationale de sensibilisation portée par le slogan « **Insuffisance cardiaque : et si votre cœur essayait de vous dire quelque chose ?** ». Elle vise à améliorer la connaissance de l'insuffisance cardiaque, des signes d'alerte et ainsi en favoriser le diagnostic précoce, en incitant les patients à en parler avec leur médecin. Elle se déclinera à travers un spot TV, un spot radio, des insertions dans la presse quotidienne régionale et en presse magazine féminine et sénior, des affiches, une vidéo pédagogique diffusée dans les pharmacies et les salles d'attentes de maisons pluri-professionnelles de santé, ainsi que des posts sur les réseaux sociaux.

Les professionnels de santé (médecins et paramédicaux) seront également sensibilisés par l'Assurance Maladie via les canaux d'informations qui leurs sont réservés (e-news, site ameli, etc.).

Par ailleurs, l'Assurance Maladie s'attache à développer, avec ses partenaires, un parcours de soin « insuffisance cardiaque » afin d'optimiser la prise en charge des patients touchés par cette maladie.

Sources :

- 1 – Livre blanc pour une prise en charge de l'insuffisance cardiaque et des cardiomyopathies, Société Française de Cardiologie (SFC) – Groupe Insuffisance Cardiaque et Cardiomyopathies (GICC), 27 septembre 2021.
- 2 - 200 000 hospitalisations annuelles – Ibid.
- 3 - 70 000 décès annuels soit un décès toutes les 8 minutes - Ibid.
- 4 - Epidemiology of heart failure, Groenewegen A, Eur J Heart Fail 2020.
- 5 - Santé publique France.
- 6 - Étude « Les séniors et l'insuffisance cardiaque » conduite auprès de 1 733 personnes **âgées de 60 ans et plus** ainsi que de 300 médecins généralistes libéraux ou mixtes - BVA pour l'Assurance Maladie - juin 2022.

À propos de l'Assurance Maladie

Depuis 75 ans, l'Assurance Maladie joue un rôle majeur au service de la solidarité nationale en assurant la gestion des branches Maladie et Accidents du travail et Maladies professionnelles du régime général de la Sécurité sociale. Afin de pouvoir protéger durablement la santé de chacun, à chaque étape de la vie, elle agit en proximité auprès de l'ensemble des acteurs, assurés, professionnels de santé, entreprises, institutionnels... et crée les conditions pour assurer collectivement la pérennité du système. Acteur pivot du système, elle œuvre au quotidien pour garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins, pour accompagner chaque assuré dans la préservation de sa santé et pour améliorer en permanence l'efficacité du système. Elle s'appuie pour cela sur l'expertise de ses plus de 80 000 collaborateurs, répartis sur l'ensemble du territoire au sein de la Caisse nationale et des 102 caisses primaires d'assurance maladie, des 16 directions régionales du Service médical, des quatre caisses générales de sécurité sociale (CGSS) et de la caisse de sécurité sociale (CSS) dans le cas de Mayotte, des 20 caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) et des 13 unions de gestion des établissements de caisse d'Assurance Maladie (Ugecam) qui partagent le même mot d'ordre au service de la santé de tous : **AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN**

Contacts presse :

Agence PRPA

Anne Pezet

presse-prpa@prpa.fr

Tél : 06 87 59 03 88

Service de presse de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie

Céline Robert-Tissot

Presse.cnam@assurance-maladie.fr

01 72 60 13 37



[Suivez notre actualité sur Twitter !](#)